

BANQUE AFRICAINE DE DEVELOPPEMENT
ADB/BD/IF/2023/12

FONDS AFRICAIN DE DEVELOPPEMENT
ADF/BD/IF/2023/05
10 janvier 2023
Préparé par: RDGS/AHFR
Original: Anglais

Date probable de présentation aux Conseils
Sans objet

POUR INFORMATION

MEMORANDUM

AUX : CONSEILS D'ADMINISTRATION

DE : Vincent O. NMEHIELLE
Secrétaire général

OBJET : MADAGASCAR - PROJET DE REHABILITATION DES INFRASTRUCTURES
AGRICOLES DANS LA REGION SUD-OUEST (PRIASO)

RAPPORT D'ACHEVEMENT DE PROJET*

Veillez trouver ci-joint le Rapport cité en objet.

P.j.

Cc: Le Président

* Pour toute question sur ce document, veuillez-vous adresser à :

Mme L. MOKADDEM	Directrice générale	RDGS	Poste 7301
Mme A. TODA	Directrice	AHFR	Poste 4029
M. K. NUMASAWA	Chef de division	AHFR.2	Poste 2882
M. M. MOUSSA	Chargé de projet	AHFR.2	Poste 6001

SCCB: C.H.

**BANQUE AFRICAINE DE DEVELOPPEMENT
FONDS AFRICAIN DE DEVELOPPEMENT**



MADAGASCAR

**PROJET DE REHABILITATION DES INFRASTRUCTURES AGRICOLES
DANS LA REGION SUD-OUEST (PRIASO)**

**RAPPORT D'ACHEVEMENT DE PROJET
(RAP)**

DEPARTEMENTS RDGS/AHFR

Janvier 2023

Document traduit

RAPPORT D'ACHÈVEMENT DE PROJET (RAP) POUR LES OPERATIONS DU SECTEUR PUBLIC



I. Données de base

A. Données du rapport

Intitulé du Projet:	PROJET DE RÉHABILITATION DES INFRASTRUCTURES AGRICOLES DANS LA REGION SUD-OUEST (PRIASO)		
Code Projet:	P-MG-AAB-004		
Pays	Madagascar		
Secteur :	Agriculture		
Catégorisation environnementale	2- Risques E&S modéré		
Type du Rapport:	Date du rapport: 06.12.2022	Mission: MISSION D'ACHEVEMENT 0001	
		Du : 28.09.2021	Au : 29.09.2021
Préparé par	Chargé du projet: Morou MOUSSA	Suppléant :	Chef de division: NUMASAWA Kazuhiro (AHFR2)

B. Responsables du projet au sein de la Banque

Poste à l'achèvement	
Chef de bureau national	NUMASAWA Kazuhiro
Directeur Régional	MOKADDEM Leila
Directeur Sectoriel	TODA Atsuko
Coordinateur d'activités	Morou MOUSSA
Coordinateur d'activités suppléant	

C. Données du projet

PLAN DE FINANCEMENT DU PROJET EN UC					
Source de Financement / instrument		Coût en Devise	Coût en Monnaie locale	Total	
FAD	Prêt	16,280,000.00	2,020,000.00	18,300,000.00	
FSN	Prêt	6,175,000.00	325,000.00	6,500,000.00	
GEF (Global Envi. Facility)	Don	3,499,851.26	1,078,708.74	4,578,560.00	
T O T A L		25,954,851.26	3,423,708.74	29,378,560.00	
ETAPES DE TRAITEMENT DU DOSSIER (cas des financements approuvés par la Banque)					
Numéro de prêt	Date approbation	Date signature	Date entrée en vigueur	Date effective pour 1er décaissement	Limite dernier décaissement
2200160001039	19.06.2013	08.07.2013	04.06.2014	04.06.2014	30.09.2021
2100150029294	19.06.2013	08.07.2013	04.06.2014	15.01.2015	30.09.2021
5550155000352	19.06.2013	02.10.2014	04.10.2014	15.01.2015	30.09.2021
MONTANT DU FINANCEMENT (UAC)					
Numéro de prêt	Montant Net du prêt	Approuvé (UAC)	Signé (UAC)	Annulé (UAC)	Montant Net du prêt(UAC)
2200160001039	5,961,630.55	6,500,000.00	6,500,000.00	538,369.45	5,961,630.55
2100150029294	17,293,483.64	18,300,000.00	18,300,000.00	1,006,516.36	17,293,483.64
5550155000352	6,272,000.00	4,222,801.24	4,222,801.24	0.00	4,222,801.24
T O T A L		29,022,801.24	29,022,801.24	1,544,885.81	27,477,915.43

STATUT DU DÉCAISSEMENT (UAC)					
Numéro de prêt	Décaissé à ce jour	Décaissé à ce jour (UAC)	% Décaissé à ce jour	Non Décaissé à ce jour (in UAC)	% Non Décaissé à ce jour
2200160001039	5,852,810.11	5,852,810.11	90.04%	647,189.89	9.96%
2100150029294	16,794,678.88	16,794,678.88	91.77%	1,505,321.12	8.23%
5550155000352	4,295,525.14	2,892,083.69	68.49%	1,330,717.55	31.51%
T O T A L		25,539,572.68	88.00%	3,483,228.56	12.00%

STATUT DES ENGAGEMENTS (UAC)					
Source de financement	Montant planifié (UAC)	Montant engagé (UAC)	Pourcentage engagé (%)	Montant non engagé (UAC)	Pourcentage non engagé (%)
Groupe de la Banque	29,378,560.00	25,539,572.68	88.00%	3,483,228.56	12.00%
Gouvernement	0.00	0.00	0.00%	0.00	100.00%
Co-financier	0.00	0.00	0.00%	0.00	100.00%
T O T A L	29,378,560.00	25,539,572.68	86.93%	3,838,987.32	13.07%

Agence(s) d'exécution et de mise en œuvre :	
Emprunteur	GOUVERNEMENT DE MADAGASCAR A TRAVERS LE MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE
Garant	GOUVERNEMENT DE MADAGASCAR
Agence d'exécution	MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE

II. Évaluation des performances du projet

A. Pertinence

1. Pertinence de l'objectif de développement du projet

Notation	Compte-rendu descriptif
4	<p>Le secteur agricole reste une priorité du Gouvernement, qui lui a alloué 21% des ressources du Programme d'Investissements Publics 2013. L'objectif du Projet PRIASO qui est de contribuer à la réduction de la pauvreté et de l'insécurité alimentaire est pertinent eu égard des orientations des politiques agricoles du pays, notamment la Lettre de Politique pour les Bassins Versants et les Périmètres Irrigués (BV-PI), la Loi No 90-016 sur les Associations des Usagers de l'Eau (AUE) et le Décret instituant le Fonds d'Entretien des Réseaux Hydro-Agricoles (FERHA), la Stratégie Nationale de Développement Rizicole (2010) et la Stratégie Nationale Semencière (2008) qui visent à relever la productivité agricole et améliorer la sécurité alimentaire du pays.</p> <p>L'objectif de développement est également bien aligné sur le premier pilier (Infrastructures Rurales) de la deuxième extension du Document de Stratégie Pays (DSP 2012-2013) de la BAD à Madagascar ainsi que sur le pilier N°2 (gouvernance) du DSP à travers des actions d'appui à la gouvernance locale tels que la sécurisation foncière des agriculteurs, et la contribution à la mise en œuvre des plans communaux de développement. L'objectif de développement du Projet est également pertinent vis-à-vis des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) focalisés sur l'éradication de l'extrême pauvreté et de la faim, l'égalité entre les deux sexes et l'autonomisation des femmes, et la durabilité environnementale. L'objectif de développement du projet était donc parfaitement pertinent.</p>

2. Pertinence de la conception du projet

Notation	Compte-rendu descriptif
4	<p>Les enseignements tirés de la mise en œuvre des projets financés par la Banque à Madagascar ont permis de mieux concevoir PRIASO qui est étroitement articulé au Projet d'Aménagement des Infrastructures Routières (PAIR) permettant de désenclaver deux des trois sites d'intervention, et solutionner le problème d'écoulement des produits. PRIASO constitue une réponse d'urgence contre la détérioration des conditions socioéconomiques des populations. Sa conception prend en compte les recommandations de la revue du portefeuille de projets financés par la Banque à Madagascar (mai 2012) notamment celles relatives à l'amélioration</p>

des systèmes de gestion financière et de passation des marchés. Les résultats et acquis des projets précédemment financés par la Banque, dans le secteur agricole à Madagascar, ont aussi été intégrés dans la conception du PRIASO, basée sur les choix stratégiques suivants : (i) le ciblage d'activités pouvant être exécutées dans des délais courts avec un fort potentiel d'impact ; (ii) le renforcement de capacités des acteurs afin de leur permettre d'assumer pleinement leurs fonctions ; et (iii) la mise en place de dispositif opérationnel et pérenne d'entretien des infrastructures agricoles. Ainsi, la conception du projet aussi bien technique que sur le plan gestion administrative et financière a permis au projet de s'exécuter en tandem avec les besoins des populations et le système administratif du pays. La conception du PRIASO a bénéficié des structures du Gouvernement Malgache tel que le Ministère de l'Agriculture dont les cadres sont bien habitués avec les procédures de la Banque et la Direction du génie rural impliquée dans la conception et la supervision du projet.

3. Enseignements tirés relativement à la pertinence

Questions clés	Enseignements tirés	Public cible
Comment assurer la gestion optimum des aménagements réalisés par le PRIASO ?	Pour une gestion optimum des aménagements hydroagricoles, il est important que l'Etat mette à la disposition de ces périmètres une structure d'encadrement des paysans. La rentabilité des aménagements doit obéir à trois critères : la gestion efficiente de l'eau par le respect du calendrier d'irrigation, le respect du calendrier des cultures et l'entretien des réseaux d'irrigation. A Madagascar, une loi sur la gestion des aménagements hydroagricoles a été adoptée. Elle répartit leur entretien entre les bénéficiaires et l'Etat. L'Etat doit prendre en charge les ouvrages stratégiques tels que les barrages, les prises d'eau et les canaux principaux; et les exploitants, s'occupent des canaux secondaires, tertiaires et quaternaires. Malgré l'encadrement assuré par le projet les paysans ne maîtrisent pas encore la gestion du périmètre. L'encadrement doit se poursuivre encore pendant deux ans après la fin du projet par les services techniques du Ministère de l'Agriculture.	Gouvernement
Comment assurer de façon efficace l'entretien des ouvrages d'irrigation ?	Les ouvrages d'irrigation sont réhabilités et reconstruits, et pour le bon fonctionnement, l'entretien des ouvrages reste la condition nécessaire pour l'exploitation. Il est important que le montant de la redevance pour chaque périmètre inclue toutes les charges d'exploitation du périmètre.	Gouvernement/Bénéficiaires
Dans un projet comme PRIASO, comment faire en sorte que la mise en valeur des aménagements	La plupart des projets financés par la Banque avec un pourcentage élevé d'infrastructures à construire ou à réhabiliter, la mise en valeur des aménagements commence à la dernière année et les effets du projet se basent sur une seule campagne agricole et cela pénalise la notation des effets du projet. Pour un projet à fort pourcentage d'infrastructures à construire ou à réhabiliter, il serait souhaitable de faire le projet en deux phases : (i) la première phase sera consacrée à la construction des ouvrages et (ii) la deuxième pourrait se concentrer sur la mise en valeur des aménagements avec un encadrement bien soutenu et à la fin de la deuxième phase les effets du projet seront bien visibles et s'approcheront des effets escomptés.	Gouvernement/Banque

B. Efficacité

1. Progrès réalisés pour atteindre l'objectif de développement du projet (objet du projet)

Comments

Améliorer la productivité agricole et les revenus des producteurs de la Région du Sud-Ouest de Madagascar

2. Établissement de rapports sur les effets

Indicateurs d'effets	Valeur de référence	Valeur la plus récente	Cible finale	Progrès vers la cible (%)	Compte rendu descriptif	Indicateur sectoriel de base (Oui/Non)
La productivité a augmenté						
Rendement du riz sur le périmètre de Bas-Mangoky (t/h)	3.100	5.300	5.000	115.79%	Achevé/En bonne voie Les valeurs de référence pour chaque indicateur ont été actualisées suivant les résultats des enquêtes réalisées au démarrage du Projet en 2014	Non
Rendement du riz sur le périmètre de Ranozaza et Bezaha (t/h)	2.400	3.000	4.000	37.50%	Achevé/En bonne voie Les valeurs de référence pour chaque indicateur ont été actualisées suivant les résultats des enquêtes réalisées au démarrage du Projet en 2014	Non
Rendement de pois de cap sur les périmètres de Bas-Mangoky, Bezaha et Ranozaza (t/h)	0.600	1.200	1.600	60.00%	Achevé/En bonne voie Les valeurs de référence pour chaque indicateur ont été actualisées suivant les résultats des enquêtes réalisées au démarrage du Projet en 2014	Non
Rendement de maïs sur les trois périmètres (t/h)	1.500	2.000	3.000	33.33%	En bonne voie avec des mesures correctives Les valeurs de référence pour chaque indicateur ont été actualisées suivant les résultats des enquêtes réalisées au démarrage du Projet en 2014	Non
la production agricole a augmenté						
La production du riz (tonnes)	44,652.000	47,330.000	115,000.000	3.81%	En bonne voie avec des mesures correctives Les valeurs de référence pour chaque indicateur ont été actualisées suivant les	Non

					résultats des enquêtes réalisées au démarrage du Projet en 2014	
La production de pois de cap (tonnes)	4,435.000	4,950.000	7,000.000	20.08%	En bonne voie avec des mesures correctives Les valeurs de référence pour chaque indicateur ont été actualisées suivant les résultats des enquêtes réalisées au démarrage du Projet en 2014	Non
La production de maïs (tonnes)	2,700.000	4,750.000	5,000.000	89.13%	En bonne voie avec des mesures correctives Les valeurs de référence pour chaque indicateur ont été actualisées suivant les résultats des enquêtes réalisées au démarrage du Projet en 2014	Non
Les revenus moyens des producteurs agricoles ont augmenté						
Augmentation de revenu moyen des producteurs (MGA)	1,826,000.000	2,100,448.000	2,500,000.000	40.72%	Achevé/En bonne voie Les valeurs de référence pour chaque indicateur ont été actualisées suivant les résultats des enquêtes réalisées au démarrage du Projet en 2014	Non
Notation	Compte-rendu descriptif					
3	Les résultats de l'enquête pour l'année 2018 et 2019 réalisés par le service de la statistique agricole du MAEP sont déjà disponibles. Le traitement des données a pris du temps suite à la situation d'urgence sanitaire au cours de l'année 2020.					

3. Rapport sur les produits

Indicateurs des produits	Valeur la plus récente	Cible visée	Progrès vers la cible (%)	Compte rendu descriptif	Indicateur sectoriel de base (Oui/Non)
Périmètre de MANOMBO RANOZAZA					
Canaux principaux revêtus à Bezaha et Ranozaza (km)	74.000	74.000	100.00%	En bonne voie Objectif atteint	Non
Superficie effectivement irriguée (ha)	14,190.000	14,190.000	100.00%	En bonne voie Objectif atteint	Non
Pistes fonctionnelles le long des canaux principaux (km)	37.000	37.000	100.00%	En bonne voie Objectif atteint	Non

Le périmètre de Bas-Mangoky est protégé contre les inondations					
La digue de protection réhabilitée (km)	40.000	40.000	100.00%	En bonne voie Objectif atteint	Non
Superficie protégée par engazonnement (ha)	3.000	3.000	100.00%	En bonne voie Objectif atteint	Non
Superficie irriguée protégée contre les crues du fleuve (ha)	5,800.000	5,800.000	100.00%	En bonne voie Objectif atteint	Non
Le périmètre de Taheza					
Barrage de Taheza reconstruit (nbr)	1.000	1.000	100.00%	En bonne voie Objectif atteint	Non
Canal principal (km)	25.000	25.000	100.00%	En bonne voie Objectif atteint	Non
Piste (km)	25.000	25.000	100.00%	En bonne voie Objectif atteint	Non
Prises d'eau sur canal principal (nbr)	45.000	45.000	100.00%	En bonne voie Objectif atteint	Non
Siphons de franchissement (nbr)	8.000	8.000	100.00%	En bonne voie Objectif atteint	Non
Coursiers (nbr)	3.000	3.000	100.00%	En bonne voie Objectif atteint	Non
Superficie de terres protégées contre l'érosion (ha)	110.000	110.000	100.00%	En bonne voie Objectif atteint	Non
Nombre de groupements pratiquant la défense et la restauration des sols et la lutte contre l'érosion (nbr)	10.000	10.000	100.00%	En bonne voie Objectif atteint	Non
Les dimensions environnementale et sociale sont intégrées					
Nombre de personnes sensibilisées sur les maladies liées à l'eau et au VIH/SIDA (nbr)	30,379.000	26,500.000	114.64%	En bonne voie Objectifs largement dépassés	Non
Nombre de forages réalisés (nbr)	12.000	12.000	100.00%	En bonne voie Objectif atteint	Non

Les capacités des AUE sont renforcées pour un entretien efficace des infrastructures agricole					
Nombre de fédérations d'AUE fonctionnelles (nbr)	4.000	4.000	100.00%	En bonne voie Objectif atteint	Non
Nombre de contrats cadres pour la gestion et l'entretien de périmètres (nbr)	4.000	4.000	100.00%	En bonne voie Objectif atteint	Non
Proportion des femmes dans les instances de direction des AUE (%)	15.000	30.000	50.00%	En bonne voie Objectif atteint à moitié	Non
La gestion du foncier est améliorée					
Proportion d'exploitants ayant des titres de propriété (%)	75.000	80.000	93.75%	En bonne voie En cours de délivrance	Non
Proportion de femmes exploitants ayant des titres de propriété (Taheza et Ranozaza) (%)	25.000	80.000	31.25%	En bonne voie En cours de délivrance	Non
Les chaînes de valeur agricoles sont renforcées					
Nombre de spéculations ayant des semences de pré-base résilientes aux changements climatiques (nbr)	3.000	3.000	100.00%	En bonne voie Objectif atteint	Non
Proportion de producteurs adoptant des pratiques résilientes aux changements climatiques (%)	40.000	50.000	80.00%	En bonne voie Résultat atteint à 80%	Non
Nombre de marchés ruraux réhabilités (nbr)	5.000	8.000	62.50%	En bonne voie Le nombre de marchés ruraux est ramené à 5	Non
Nombre de magasins de stockage fonctionnels (nbr)	2.000	12.000	16.67%	En bonne voie Le nombre de magasins ramené à 2	Non
les changements climatiques sont intégrés dans la planification communautaire					
Nombre de plans communautaires d'adaptation au changement climatique validés (nbr)	3.000	3.000	100.00%	En bonne voie Objectif atteint	Non
Les capacités économiques des femmes renforcées					
Nombre de sous projets financés pour les groupements (nbr)	50.000	50.000	100.00%	En bonne voie Objectif atteint	Non
Nombre de groupements féminins constitués ou redynamisés (nbr)	50.000	50.000	100.00%	En bonne voie Objectif atteint	Non
Activités d'acquisition menées					
Plan de passation de marchés mis à jour une fois au moins par an (nbr)	7.000	7.000	100.00%	En bonne voie Objectif atteint	Non
Gestion financière assurée					

Rapports d'audits produits (nbr)	6.000	7.000	85.71%	En bonne voie L'audit de l'exercice 2021 et l'audit de clôture seront menés en 2022	Non
Suivi et évaluation exécutés					
Rapports trimestriels d'activités (nbr)	27.000	27.000	100.00%	En bonne voie Les rapports sont régulièrement transmis à la Banque	Non
Notation	Compte-rendu descriptif				
4	La performance des produits est satisfaisante. Tous les produits du projet prévus initialement sont tous atteints sauf pour la sécurisation foncière, dont la distribution des titres de propriétés est prévue au mois d'octobre 2021, ainsi que l'étude du schéma directeur d'aménagement hydro-agricole de la rive droite du delta de Mangoky.				

4. Notation de l'Objectif de développement (OD)

DO Rating	Compte-rendu descriptif				
3	Toutes les activités initialement prévues dans le cadre de la mise en œuvre du Projet PRIASO ont été réalisées. En font parties les travaux prévus ainsi que les travaux de réparation des dégâts identifiés lors des missions de revue à mi-parcours et de supervision. L'on peut conclure que l'objectif qui est d'irriguer, et d'aménager 13.430 Ha a été atteint.				

5. Beneficiaires

Catégorie (ex. fermiers, étudiant)	Valeur la plus récente (A)	Planifié (B)	Progrès vers la cible	% de femmes
Personnes	79,006.000	105,000.000	75.24%	42.06%
AUE	73.000	73.000	100.00%	0.00%
Membres des AUE	15,802.000	21,508.000	73.47%	15.00%
Associations féminines	50.000	50.000	100.00%	0.00%
Membres des associations féminines	911.000	1,358.000	67.08%	25.00%

6. Effets imprévus ou additionnels

Description	Type	Positif (ou négatif)	Impact sur le projet	Compte-rendu descriptif
Engagement de la société civile		1,358.000	Elevé	La sécurité dans la zone du projet s'est améliorée suite à la mise en place, en juillet 2014 d'un poste fixe de gendarmerie dans la Commune Rurale d'Andranomangatsiaka, conformément aux engagements pris par le gouvernement lors de l'évaluation du Projet. D'une manière spécifique, la sécurité s'est améliorée dans le périmètre irrigué de Taheza grâce à la mobilisation de la société civile locale pour créer des groupes auto-défense et de justice villageoise appelée « Dinabé ».
Désenclavement des sites		1,358.000	Elevé	Le PRAISO a contribué au désenclavement grâce à la création des pistes/digues qui longent les canaux principaux d'irrigation. L'impact de ces pistes a été davantage optimisé grâce à la réhabilitation de la route nationale N°9 financé dans le cadre du Projet routier (PAIR) financé notamment par le FAD. Ainsi, le périmètre de Manombo Ranozaza est devenu accessible en toutes saisons, qui l'évacuation des produits sans contraintes majeures pour le marché local ou vers la ville de Tuléar.
Implication de nouveaux partenaires		1,358.000	Elevé	La réhabilitation des périmètres irrigués et le renforcement des capacités des AUE grâce au Projet, ont favorisé l'intervention de n nouveaux partenaires :

			(1) l'ONG HELVETAS Madagascar a mis en œuvre un Projet de gouvernance de l'eau, qui vise à mettre en place les espaces de concertations nécessaires aux débats et arbitrages autour de l'accès et l'utilisation de l'eau par et pour tous les usagers dans les périmètres de Manombo Andoharano et de Manombo Ranozaza, un projet ayant consolidé les acquis du PRIASO ; (ii) La Société privée BIOMEX qui a noué un partenariat avec les producteurs dans les périmètres irrigués pour la production et la transformation de l'Artemisia.	
Existence des reliquats sur le financement du Projet qui permis de financer les		1,358.000	Elevé	Une partie du reliquat de financement du projet issue de la variation de taux de change UC/MGA a été utilisée pour financer des activités additionnelles dont celles pour faire face aux aléas climatiques et sanitaires (COVID). Un reliquat d'environ 9,9% de l'ensemble du financement par le Groupe de la BAD fera l'objet d'annulation.

7. Leçons tirées relativement à l'efficacité

Questions clés	Enseignements tirés	Public cible
Bonne fiabilité technique des nouvelles infrastructures	La récurrence des phénomènes extrêmes tels que les inondations et les cyclones nécessite une prise en compte de plus en plus accrue dans le choix des ouvrages ainsi que leur dimensionnement. Le recours à des techniques prouvées, adaptées aux conditions locales et répondant à des besoins réels exprimés : études techniques préalables indispensables, ainsi que leur actualisation est fortement recommandé. Il est également important d'assurer la qualité de l'exécution des travaux à travers un contrôle strict. Il est nécessaire aussi d'assurer un suivi pendant et après la mise en service.	Banque/Gouvernement/Organe d'exécution
Gestion et maintenance des infrastructures assurées	Le faible niveau d'accompagnement dans la gestion des périmètres aménagés pose souvent la problématique de leur pérennité. Cet accompagnement pour la gestion des infrastructures réhabilitées devrait être apporté à toutes les étapes des aménagements (conception des activités, exécution et réception des travaux) et des moyens suffisants devraient être mobilisés pour l'implication des services techniques et des bénéficiaires à toutes ces étapes. La mise en place de mécanisme de financement durable pour l'entretien et la maintenance des périmètres irrigués devrait faire l'objet d'une plus grande attention. A cet effet, la mise en place d'un fonds d'entretien et de maintenance, financés et gérés par une structure pérenne pour assurer l'accompagnement des usagers dans l'entretien et la maintenance des infrastructures, n'est pas encore effective malgré les efforts du Projet (études réalisées...). La création de ce fonds devrait faire l'objet d'une mesure de réforme dans le secteur agricole avec un suivi concerté du gouvernement avec l'appui des partenaires techniques et financiers	Gouvernement
Mesure effective des effets et résultats	La collecte des données agricoles relève du MINAE dont le calendrier des enquêtes n'est pas forcément calé au besoin des projets. Alors le système de suivi-évaluation des Projets devait impliquer tous les partenaires techniques clés du ministère (DRAE, unité de suivi-évaluation du MINAE...) pour collecter/consolider les informations pertinentes et fiables (nombre de bénéficiaires, volume des productions, nombre d'emplois créés, mesure des effets du projet etc.).	Banque/Gouvernement/Organe d'exécution

Construction des infrastructures connexes	La fonctionnalité de certains ouvrages connexes n'est pas prise en compte. En effet, la conception des bâtiments pour la construction des infrastructures connexes telles que les marchés agricoles et les bureaux des fédérations des AUE n'a pas été optimale (omission de latrine et des points d'eau pour assurer l'hygiène et l'assainissement des lieux ainsi que les mobiliers des bureaux). Le contrôle de qualité des DAO devra être renforcé notamment par l'implication des ministères/directions techniques concernés et la mise en place des standards et des plans types des principales infrastructures. Toutefois, une nuance est apportée notamment sur l'utilisation de ces infrastructures sanitaires et d'hygiène liée souvent à des considérations d'ordre culturel.	Banque/Gouvernement/Organe d'exécution
--	---	--

C. Efficience

1. Respect du calendrier

Durée prévisionnelle – année (A)	Délai réel d' exécution	Délai prévu par rapport au délai réel d'exécution	Notation
4.0	6.7	0.60	2
Compte-rendu descriptif			
<p>Pour une durée initiale prévue de soixante mois, le projet s'est exécuté sur une durée de 88 mois pour le FAD et le FSN et 80,5 mois pour le FEM. Il en ressort une note 2 (respect de calendrier insatisfaisant). Toutefois, les principales activités du Projet ont été en fait achevées en décembre 2018 (sur 55 mois pour le FAD et FSN et 42,5 mois pour le FEM) ce qui donne une note supérieure à 1 (respect du calendrier très satisfaisant). Les prorogations à partir de janvier 2019 ont été accordées non pas pour exécuter des activités prévues mais essentiellement pour utiliser l'excédent en ressources issue de la variation du taux de change UC/MGA.</p>			

2. Efficience de l'utilisation des ressources

Pourcentage moyen de la réalisation matérielle des produits du CLAR financés par tous les financiers	Taux d'engagement (%)	Pourcentage moyen de la réalisation matérielle par rapport au taux d'engagement	Notation
100.00%	57.17%	1.75%	4
Compte-rendu descriptif			
<p>L'efficience de l'utilisation des ressources est jugée très satisfaisante. Le projet a été réalisé avec satisfaction, en atteignant pratiquement tous les objectifs fixés et en les dépassant largement par la réalisation des infrastructures et des différents appuis non prévus initialement, et ce dans les limites du budget alloué. Le gain de change enregistré au niveau des trois sources de financement et les économies faites sur presque tous les travaux au cours de l'exécution du projet ont même permis de disposer d'un reliquat de fonds. Certains ajustements ou élargissements opérationnels, parfois traduits par de nouvelles activités (appui à l'EFTA, étude de l'opérationnalisation du FRERHA régional, lutte contre COVID 19, convention avec AfricaRice, différents travaux d'urgence à Taheza et à Bas Mangoky...), ont pu être réalisés sans incidences budgétaires.</p>			

3. Analyse coût-avantage

Taux de rentabilité économique(à l'approbation)	Taux de rentabilité économique actualisé(à l'achèvement)	Taux de rentabilité économique (à l'approbation)	Notation
23.60	19.00	1.24	3
Compte-rendu descriptif			
<p>L'analyse économique a été effectuée sur la base de la méthode des prix de référence et la comparaison de la situation « sans projet » et de la situation « avec projet ». Les coûts et les avantages du Projet ont été valorisés à leur prix économiques. Les coûts du Projet concernent les investissements réalisés y compris les imprévus physiques, les coûts d'entretien et de maintenance du périmètre irrigués, les coûts de productions (semences, engrais, pesticide,</p>			

travaux agricoles...). Les avantages économiques du Projet découlent de l'amélioration significative du rendement des cultures et de l'amélioration de l'intensité culturale tous deux rendus possibles par la réhabilitation des réseaux d'irrigation et par les efforts en termes d'intensification agricole. Le taux de rentabilité économique (TRE) du Projet calculé à travers le tableau des cash flows économiques, sur une période de durée de vie de l'investissement de 20 ans, était estimé à 20,3% lors de l'évaluation. Le TRE à la clôture du projet est estimé à 19%. Ce taux est jugé satisfaisant compte tenu de la sécheresse prolongée qui prévaut dans l'ensemble du Grand Sud du pays. La projection à partir de 2022 tient compte des mesures urgentes à entreprendre par les autorités pour assurer la desserte en eau des parties aval des périmètres irrigués réhabilités.

4. État d'avancement de l'exécution (IP)

Notation de l'EE	Compte-rendu descriptif
3	L'atteinte de l'objectif fixé est constaté grâce à la réalisation des tous les grands travaux, les appuis techniques. Toutes les activités sont exécutées avec satisfaction.

5. Enseignements tirés relativement à l'efficacité

Questions clés	Enseignements tirés	Public cible
Longueur du processus d'acquisition et d'exécution des marchés	<p>1. Passation des marchés : Les délais assez long enregistrés dans la passation des marchés, la faible capacité de l'Organe de contrôle et les membres de la Commission d'Appel d'Offres dans la Région, ainsi que le changement fréquent du Responsable de Passation des marchés de ce projet représentent les principales causes des retards relevés lors de la mise en œuvre du projet. En plus, le projet a bénéficié des actions anticipées des acquisitions mais le processus n'a pas été effectué au temps voulu. Outre la disponibilité des dossiers d'acquisition, il convient aussi de réduire les délais de traitement au niveau national et au niveau de la Banque (pour certains avis). Une anticipation constante, une décentralisation accrue des organes intervenant dans les processus, une équipe d'acquisition qualifiée et disponible avant la mise en vigueur du projet sont de nature à réduire ces délais.</p> <p>2. Gestion des marchés : La faiblesse des études et ses validations entraînant des avenants systématiques de la plupart des marchés de travaux, la performance de certaines entreprises et consultants ainsi que l'organisation interne dans la gestion des marchés ont contribué aux retards d'exécution des prestations de travaux, de biens et de consultants. Un comité de validation qualifié avec vérification sur le terrain du résultat des études doit être instauré au niveau du Ministère de tutelle. Lors de l'exécution des contrats, notamment ceux relatifs aux travaux, il convient aussi d'être</p>	Gouvernement/Organe d'exécution/Banque
La mauvaise qualité des études d'exécution	Avant de transmettre les dossiers à la Banque, les services techniques devraient s'assurer la qualité des études d'exécution. Si les APD ont plus de deux ans avant de lancer les appels d'offres, il faut recruter un consultant pour actualiser les études.	Cellule d'exécution du projet/BAD

D. Durabilité

1. Viabilité financière

Notation	Compte-rendu descriptif
3	La viabilité financière au terme du PRIASO repose notamment sur la capacité de recouvrement des coûts liés à la maintenance des infrastructures et aménagements réalisés. Les infrastructures agricoles requièrent une surveillance régulière et nécessite selon les saisons et

	<p>l'importance des crues, des travaux d'entretien. Un appui régulier par les services techniques de la DRAE est nécessaire pour suivre et dynamiser les structures existantes, de même que la poursuite du renforcement des capacités. Le taux de recouvrement des redevances et des cotisations au niveau de chaque AUE et fédération, pour disposer des fonds nécessaires aux différents travaux d'entretien des infrastructures, est faible. Il est constaté l'insuffisance voire manque de technicien d'appui du MINAE sur terrain pour accompagner les bénéficiaires dans la gestion et l'entretien des périmètres : techniciens génie rural, agronome et socio organisateur. La mise en place et l'opérationnalisation du FRERHA doit permettre la poursuite des actions d'appui au terme du Projet, et l'entretien des infrastructures mises en place.</p> <p>Le projet a généralement respecté les directives de la BAD concernant la gestion financière du projet. Les auditeurs externes ont émis des opinions sans réserve par rapport aux états financiers au cours de la durée du projet. Cependant, pour les projets dans l'avenir, l'emprunteur devra tenir compte des recommandations des auditeurs externes concernant l'élaboration et la mise à jour régulière du manuel de procédures, la gestion des immobilisations, la gestion de l'inventaire, des faiblesses relatives à l'apurement de la TVA, le traitement tardif des décaissements par la DDP et la documentation pour toutes les transactions.</p>
--	---

2. Durabilité institutionnelle et renforcement des capacités

Notation	Compte-rendu descriptif
3	<p>Afin d'assurer l'implication et la responsabilisation des services déconcentrés du Gouvernement dans la mise en œuvre, le Projet a été exécuté initialement par la Direction régionale de l'agriculture et de l'élevage (DRAE) et sa coordination a été assurée par le Directeur Régional en personne. Toutefois, l'instabilité politique à Madagascar a entraîné un changement fréquent à la tête de la DRAE, ce qui a conduit à partir de l'année 2019 à un changement en confiant la coordination du Projet à un coordonnateur sélectionné selon une procédure compétitive. En matière de durabilité des infrastructures, des appuis socio- organisationnels en faveur des Associations d'usagers de l'eau, et de la Fédération des associations ont été assurés à travers l'assistance technique réalisée par le Projet (renforcement de capacités des AUE et étude de mise en place d'un fonds pilote pour le financement de l'entretien des infrastructures). Quatre (04) contrats cadre de gestion au niveau des quatre périmètres touchés par l'assistance technique ont été signés. En plus de l'étude d'élaboration du décret portant création du Fonds de Remise en Etat et d'entretien des Réseaux Hydro Agricoles (FRERHA), un appui à la faisabilité du mécanisme d'abondement, à la mise en place et opérationnalisation du FRERHA dans la région Atsimo Andrefana, ont été aussi financé par le Projet. Le projet, a appuyé à différents niveaux le renforcement des capacités des institutions telles que la direction Régionale de la Santé Publique, le centre de lutte anti-acridienne (CNA), les agents de la DRAE. Ainsi, le projet a apporté une contribution significative au renforcement des capacités institutionnelles, en acquisition de matériels roulants, de matériels informatiques et d'archivage électronique, apte à garantir dans le temps les avantages liés au projet. En ce qui concerne le FRERHA, les études ont été menées et les décrets ont été adoptés mais la structure n'a pas été créée et le fonds non plus n'a pas débloqué. Cependant, avec toute l'assistance technique et l'appui institutionnel apportés par le projet aux AUE, à la DRAE et au CNA et l'aboutissement de la mise en place du FRERHA, le pays pourra garantir non seulement la pérennité des activités sur ces périmètres mais également la génération continue des avantages liés à l'exploitation desdits périmètres.</p>

3. Appropriation et durabilité des partenariats

Notation	Compte-rendu descriptif
3	<p>Le projet a adopté une démarche participative impliquant en premier lieu les bénéficiaires et acteurs locaux, tels que les AUE, les services déconcentrés et décentralisés de l'Etat. Le projet a su nouer des partenariats avec d'autres projets et institutions (PNUD pour les associations féminines, et HELVETAS pour l'assistance technique aux AUE et la Société privé BIOMEX qui a noué un partenariat avec les producteurs pour la production de l'Artemisia), et soutenir des initiatives synergiques permettant d'amplifier l'impact de ces interventions.</p>

4. Durabilité environnementale et sociale

Notation	Compte-rendu descriptif
3	<p>Les solutions techniques retenues reposent sur des critères permettant d'assurer la durabilité des investissements consentis grâce à une bonne prise en compte de la variabilité climatique dans la conception et le financement du Projet et aussi en mettant en œuvre des mesures spécifiques pour l'entretien et la maintenance des infrastructures agricoles (signature et mise en œuvre de contrat cadre de gestion et d'entretien des périmètres irrigués, renforcement de capacités des AUE qui s'occuperont de l'entretien courant des canaux d'irrigation et l'étude de la mise en place d'un fonds pilote pour le financement de l'entretien des infrastructures. Le financement de l'entretien à travers les redevances des membres des AUE et l'abondement du Fonds de Remise en état et d'Entretien des Réseaux Hydrauliques Agricoles (FRERHA) sont des outils financiers solides pour assurer également la durabilité environnementale et sociale des investissements.</p> <p>L'audit de performance environnementale et sociale de clôture du Projet a conclu que : malgré les quelques non-conformités et préoccupations environnementales par rapport au Plan de gestion environnementale et sociale (PGES) et au Cahier de charge environnemental (CCE), le constat sur terrain et les entretiens avec les bénéficiaires et les partenaires de mise en œuvre du projet ont conduit l'auditeur à déduire que le Projet a rempli à un niveau « satisfaisant » ses engagements par rapport aux mesures environnementales et sociales convenues. L'auditeur a formulé des recommandations quant à la gestion, à l'entretien et à la protection des infrastructures et des aménagements qui méritent d'être prises en considération par les structures relais du projet dont notamment les bénéficiaires, la Direction régionale de l'agriculture et de l'élevage (DRAE) et la Direction régionale de l'environnement et du développement durable (DREDD).</p>

5. Enseignements tirés relativement à la durabilité

Questions clés	Enseignements tirés	Public cible
Prise en charge effective des charges récurrentes des infrastructures réhabilité	Solliciter la contribution des bénéficiaires avant toute intervention, sous forme physique ou financière, pour favoriser l'appropriation et la mise en place de fonds d'entretien en tenant compte de la capacité financière des populations. Apporter une attention particulière au recouvrement des redevances et des cotisations au niveau de chaque AUE et fédération, pour disposer des fonds nécessaires aux différents travaux d'entretien des infrastructures. Impliquer le secteur privé, la société civile, et tous les intervenants dans la gestion des infrastructures	Gouvernement/Organe d'exécution
Accompagnement des bénéficiaires dans la gestion et entretien des périmètres	Assurer l'affectation des techniciens d'appui au niveau de chaque périmètre pour accompagner les associations dans la gestion des infrastructures tant au niveau génie rural, que socio-organisationnel.	Gouvernement
Le paiement de redevance (frais de l'eau et d'entretien du périmètre).	Redéfinir le taux de redevance sur le périmètre afin de permettre de faire face à toutes dépenses récurrentes	Gouvernement
Respect de la répartition des tâches entre les Gouvernement et les exploitants	Chaque année, il serait important que le Gouvernement mette dans son budget un montant pour l'entretien des ouvrages stratégiques (ouvrages non transférables)	Gouvernement

III. Performances des parties prenantes

1. Performance de la Banque

Notation	Compte-rendu descriptif sur la performance de la Banque par l'emprunteur
4	<p>La performance de la Banque a été jugée très satisfaisante (évaluation de l'emprunteur et autoévaluation).</p> <p>i) La Banque a assisté le gouvernement à chacune des étapes du cycle du projet et a, d'une façon proactive, identifié et résolu les problèmes rencontrés et a autorisé les ajustements requis notamment lors de la revue à mi-parcours ayant permis de tenir compte des effets du changement climatique.</p> <p>ii) La Banque a exploité, lors de la conception et de l'exécution, les enseignements tirés des opérations précédentes tant au niveau technique qu'opérationnel.</p> <p>iii) La Banque a promu la participation des parties prenantes pour renforcer l'appropriation à toutes les étapes (identification, planification, exécution) par le biais des consultations publiques, l'implication effective des producteurs, les autorités administratives et locales, et la société civile dans les différentes actions et activités du projet.</p> <p>iv) Elle a renforcé les exigences fiduciaires et de sauvegarde : L'accord de prêt a clairement indiqué les dispositions fiduciaires à respecter par la mise en place d'outils de gestion performante tels que l'utilisation de logiciel de gestion comptable et l'élaboration d'un manuel de gestion administrative, financière et comptable. Elle a été vigilante quant aux recommandations des auditeurs internes et externes. En matière de sauvegarde environnementale, la Banque s'est régulièrement assurée du respect des dispositions prévues en matière de suivi et surveillance environnementale.</p> <p>v) La Banque s'est assurée que le système de suivi et évaluation a été élaboré et mis en œuvre : le système SE mis en place initialement au niveau du projet a permis à la Banque de disposer et d'exploiter les données relatives aux indicateurs, aux rapports périodiques, et aux situations d'exécution du Projet.</p> <p>vi) La Banque a envoyé des missions de supervision d'une manière régulière (deux fois par an en moyenne) avec les expertises variées (Ingénieur d'irrigation, Agronome, Agroéconomiste, Expert en acquisition, Expert en gestion financière, Environnementaliste, Expert en genre). Ces différentes missions ont permis à la Banque de formuler aux autorités gouvernementales des recommandations pour solutionner les problèmes de parcours et surmonter les contraintes identifiées. Le bureau de la Banque à Madagascar a grandement facilité la résolution des problèmes posés et le traitement des dossiers à temps.</p> <p>(vii) La Banque a répondu aux diverses requêtes du projet dans les délais requis, même si des retards ont parfois été constatés dans le traitement des demandes d'Avis de non objection et des demandes de décaissement liés le plus souvent par la qualité du dossier soumis et des demandes de complément d'informations et/ou d'éclaircissement adressées au projet.</p>

Commentaires de la Banque sur sa propre performance

Questions clés	Enseignements tirés	Public cible
La Banque a une expérience avérée dans l'accompagnement du Gouvernement	Plus de 20 000 ha ont été aménagées dans le Sud-Ouest et principalement le Projet de réhabilitation des infrastructures agricole dans la Région du Sud-Ouest (PRIASO). Pour assurer la gestion des aménagements hydro-agricoles, la Banque devrait appuyer le Gouvernement à mettre en place une structure de gestion des périmètres irrigués.	Banque
Nécessité d'une flexibilité et d'une bonne réactivité de la Banque aux contraintes	La complexité de la mise en œuvre des projets agricoles peut constituer un frein à la mise en œuvre du projet. La leçon à retenir est que devant les difficultés, la flexibilité et la réactivité de la Banque constituent un élément primordial pour garantir la mise en œuvre de toutes les activités et atteindre les résultats escomptés. De même, la mise en place d'un mécanisme tel que les « points focaux » assurant	Banque

	la qualité d'une proactivité et un dynamisme soutenus des structures bénéficiaires est aussi un facteur clé de succès.	
Contribution du Bureau de la Banque à Madagascar au suivi du projet	La contribution du bureau de la Banque à Madagascar, tant dans la conception que lors de l'exécution s'est avérée utile et déterminante dans la mise en œuvre du projet, en particulier sur le volet suivi des études et suivi de l'exécution. Cette synergie entre les experts du siège de la Banque, les experts au Bureau, et ceux du Gouvernement devra être poursuivie et davantage renforcée.	Banque

2. Performance de l'emprunteur

Notation	Compte-rendu descriptif sur la performance
3	<p>La performance de l'emprunteur a été jugée satisfaisante (autoévaluation et appréciation de la Banque) d'après les critères suivants :</p> <p>i) L'emprunteur s'est mobilisé pour assurer un montage adéquat du projet. Il a mis en place, de manière transparente et sur une base concurrentielle, une équipe pluridisciplinaire d'experts compétents pour la gestion du Projet. Il a effectué les ajustements requis dans l'équipe de coordination par la nomination d'un nouveau coordonnateur en 2019 rattaché au Ministère de l'agriculture suite au constat de forte mobilité à la tête de la direction régionale de l'agriculture, à qui la coordination du projet a été initialement confiée.</p> <p>ii) Le projet a été mis en vigueur et les conditions ont été satisfaites dans des délais relativement long (six mois de retard pour le FAD et FSN et 10 mois pour le FEM). Les dispositions prévues dans le rapport d'évaluation ont été prises pour assurer un suivi et une surveillance environnementale conformes aux dispositions prévues et dans le respect de la réglementation en vigueur.</p> <p>iii) Le taux de mobilisation des ressources de la contrepartie s'est établi à 26,19% seulement à la clôture du Projet. Le gouvernement s'est acquitté tant bien que mal de ses engagements concernant les coûts récurrents liés à la gestion du projet (salaire des fonctionnaires, eau et électricité) parfois avec beaucoup de retard. La partie de la contrepartie nationale relative aux travaux de restructuration et d'entretien des canaux secondaires sur les périmètres de Taheza et Manombo Ranozaza d'un montant total estimé à 2 300 000 UC n'a pas été mobilisée en raison d'une surestimation de ces coûts et l'ambiguïté des mécanismes de sa mobilisation. Le coût d'entretien des canaux secondaires sur les périmètres de Taheza et Manombo Ranozaza » ont finalement été pris en charge par les bénéficiaires pour un coût évalué à 273 493 UC. Le rapport d'évaluation du Projet aurait dû être plus explicite quant aux mécanismes de mobilisation de la contrepartie liée à l'entretien du réseau d'irrigation.</p> <p>iv) Mise en œuvre du système de suivi et évaluation : Le projet a été doté d'un dispositif de suivi-évaluation efficient, qui a permis à toutes les parties prenantes, surtout les bénéficiaires d'être régulièrement informées, à travers la mise en place du Comité d'Orientation et de Suivi, et des Comités locaux de Suivi (CLS) au niveau de chaque périmètre d'intervention du Projet. Constitués par des représentants des bénéficiaires et des Communes concernées, ces comités ont participé activement à la finalisation et à la validation des plans de travail annuels et des rapports d'activités du projet. Le Gouvernement a tenu toutes les réunions de pilotage et assuré un suivi externe à travers plusieurs missions (avec le MAE, la DDP) et sa participation au Comité de Pilotage.</p> <p>v) Réactivité aux recommandations de supervision : Les recommandations des missions de supervision ont fait l'objet de suivi rapproché de la part de l'emprunteur à travers le MINAE et la DDP, avec des mesures prises avec célérité. Un état de leur mise en œuvre a toujours été consigné dans les différents rapports et aide-mémoires.</p> <p>vi) Participation des parties prenantes du projet : Un partenariat diversifié a été développé dans le cadre du Projet. Certains sont jugés satisfaisants comme la convention avec la Direction Régionale de l'Environnement en matière de reboisement, et la convention avec AfricaRice pour la mise en valeur des périmètres rizicoles. D'autres sont insatisfaisants, tels que la convention avec le FOFIFA dont la production de semences de base et de pré-base n'a pas atteint la quantité assignée ; et la convention avec le SRDPF qui n'a pas abouti à la délivrance de titres de propriétés à la date de clôture du Projet.</p>

	vii) Coordination de l'aide des bailleurs : A Madagascar, les bailleurs de fonds intervenant dans l'agriculture se regroupent au sein du groupe thématique « développement rural et sécurité alimentaire » qui est un cadre d'échange d'informations mais aussi un espace propice pour nouer des partenariats. Le Bureau de la Banque à Madagascar (COMG) participe régulièrement aux activités du groupe.	
Questions clés	Enseignements tirés	
Mobilisation effective et à temps de la contrepartie	<p>1- La mobilisation effective de la contrepartie, dans les délais requis, favorise grandement l'exécution du Projet et la prise en charge des frais prévus (dont ceux relatifs aux salaires et fonctionnement). Pour limiter les risques lors de l'exécution, il y a lieu de ne pas mettre à la charge de l'Etat, des activités et dépenses dont la non-réalisation impacterait trop lourdement sur l'ensemble du projet.</p> <p>2.La contrepartie de l'Etat devra tenir compte de la capacité du pays et du statut d'Etat fragile.</p> <p>3.Les REP devraient être plus explicite quant aux mécanismes de mobilisation de la partie de la contrepartie relative aux travaux d'entretien des réseaux d'irrigation en dissociant la partie à la charge des bénéficiaires.</p>	Gouvernement
Implication renforcée des ministères dans la mise en œuvre du Projet	Dans le projet de réhabilitation des infrastructures agricoles dans la région du Sud-Ouest, il a été prévu dans le budget un fonds pour permettre aux Ministères, notamment celui en charge de l'agriculture et de l'élevage, de l'Economie et des Finances, du Plan d'effectuer de missions pour se rendre compte de la mise en œuvre effective du projet d'alerter la Banque, en cas de défaillance dans les activités du projet.	Gouvernement

3. Performances des autres parties prenantes

Notation	Compte-rendu descriptif sur la performance des autres parties prenantes, y compris les cofinanciers, les entrepreneurs et les prestataires de service
3	<p>La performance des autres parties prenantes est jugée satisfaisante. Le projet a fait appel à des nombreuses prestations et diverses dans le cadre de sa mise en œuvre, notamment des conventions et protocoles avec des services techniques et structures étatiques, des contrats avec des consultants pour diverses études et pour le contrôle des travaux, avec des ONG pour la sensibilisation, et encore avec des entreprises pour la réalisation des différents travaux :</p> <p>i) Performance des partenaires étatiques : Conformément à la conception du projet et au cadre institutionnel proposé, le Projet a confié l'exécution des quatre (04) activités à des services techniques étatiques, et des structures spécialisées existants : SRDPF pour la sécurisation foncière, FOFIFA pour la production de semences de pré-base et de base, et DREF pour les activités de reboisement. Ces structures, avec l'appui financier du projet, ont pu mobiliser leur dispositif opérationnel au niveau central et régional. AfricaRice s'est acquitté avec satisfaction de ses engagements. Le résultat de la convention avec le FOFIFA n'a pas atteint l'objectif attendu. La prestation de la DREF est moyennement satisfaisante. Quant à la convention avec le SRDPF, le dispositif mis en place n'a pas permis la délivrance des titres fonciers à la clôture du projet mais le processus était en cours pour une fin du processus projetée au 30 juin 2022 soit avec un retard de neuf mois.</p> <p>ii) Performance des consultants : La procédure de recrutement des consultants qui sont intervenus dans le cadre du Projet a été en conformité avec les règles et procédures de la BAD en matière d'acquisition de services, et avec les dispositions décrites dans l'accord de prêts. Tous les consultants ont réalisé à 100% les prestations que le Projet leurs a confiées. Toutefois, des retards dans la soumission des livrables et des rapports mensuels pour les bureaux de contrôle ont été constatés.</p> <p>iii) Performance des ONG : les activités d'IEC en matière d'hygiène, des maladies liées à l'eau, et du VIH ont été réalisées par une ONG recrutée suivant les règles et procédures de la BAD. Cette ONG a pu mener à terme sa prestation dans le délai imparti.</p> <p>iv) Performance des Entreprises : les Entreprises ont honoré leurs engagements et les travaux ont été exécutés dans les normes requises. Mais du fait de la mauvaise organisation de la plupart des Entreprises titulaires des marchés, de leur faibles capacités technique, matérielle et financière, des retards ont été enregistrés. Pour diverses raisons, certaines ont bénéficié d'avenants, d'autres sont frappées par des pénalités de retard. Aucune procédure de résiliation n'a été engagée par le Projet.</p> <p>v) Performance des fournisseurs : concernant les acquisitions de biens, tous les titulaires des marchés ont pu livrer à temps les fournitures, sauf pour ceux dont la livraison coïncidait à la période de propagation du CORONA Virus, comme les équipements techniques du centre anti-acridien.</p>

Questions clés	Enseignements tirés	Public cible
Faible capacité de certaines entreprises	Veiller à la conformité des allotissements pour les travaux en adéquation avec les capacités des entreprises soumissionnaires. Assurer un processus de recrutement transparent et efficient. Veiller à ce que les bureaux de contrôle assurent un suivi rapproché des travaux. Planifier et anticiper selon les cas, les processus de mise en demeure et de résiliation. Ne pas hésiter à résilier les contrats qui trainent et au besoin de black-lister les mauvaises entreprises sur le portail des marchés publics.	Gouvernement/Organe d'exécution
Capacité et organisation insuffisantes de certains services techniques partenaires	Recourir à des structures étatiques spécialisées pour assurer l'appropriation et la durabilité des activités mises en œuvre, tout en évaluant de façon objective les capacités matérielles et humaines en place, et en les renforçant au besoin. Assortir le partenariat d'une évaluation périodique de la performance et du respect des termes des protocoles établis. Résilier les conventions dans les cas les plus difficiles.	Gouvernement/Organe d'exécution/Banque

IV. des principaux enseignements tirés et recommandations

1. Principaux enseignements tirés

Questions clés	Enseignements tirés	Public cible
Longueur du processus d'acquisition et d'exécution des marchés	<p>1. Passation des marchés : Les délais assez long enregistrés dans la passation des marchés, la faible capacité de l'Organe de contrôle et les membres de la Commission d'Appel d'Offres dans la Région, ainsi que le changement fréquent du Responsable de Passation des marchés de ce projet représentent les principales causes des retards relevés lors de la mise en œuvre du projet. En plus, le projet a bénéficié des actions anticipées des acquisitions mais le processus n'a pas été effectué au temps voulu. Outre la disponibilité des dossiers d'acquisition, il convient aussi de réduire les délais de traitement au niveau national et au niveau de la Banque (pour certains avis). Une anticipation constante, une décentralisation accrue des organes intervenant dans les processus, une équipe d'acquisition qualifiée et disponible avant la mise en vigueur du projet sont de nature à réduire ces délais.</p> <p>2. Gestion des marchés : La faiblesse des études et ses validations entraînant des avenants systématiques de la plupart des marchés de travaux, la performance de certaines entreprises et consultants ainsi que l'organisation interne dans la gestion des marchés ont contribué aux retards d'exécution des prestations de travaux, de biens et de consultants. Un comité de validation qualifié avec vérification sur le terrain du résultat des études doit être instauré au niveau du Ministère de tutelle. Lors de l'exécution des contrats, notamment ceux relatifs aux travaux, il convient aussi d'être</p>	Gouvernement/Organe d'exécution/Banque
La mauvaise qualité des études d'exécution	Avant de transmettre les dossiers à la Banque, les services techniques devraient s'assurer la qualité des études d'exécution. Si les APD ont plus de deux ans avant de lancer les appels d'offres, il faut recruter un consultant pour actualiser les études.	Cellule d'exécution du projet/BAD
Prise en charge effective des charges récurrentes des infrastructures réhabilité	Solliciter la contribution des bénéficiaires avant toute intervention, sous forme physique ou financière, pour favoriser l'appropriation et la mise en place de fonds d'entretien en tenant compte de la capacité financière des populations. Apporter une attention particulière au recouvrement des redevances et des cotisations au niveau de chaque AUE et fédération, pour disposer des fonds nécessaires aux différents travaux d'entretien des infrastructures. Impliquer le secteur privé, la société civile, et tous les intervenants dans la gestion des infrastructures	Gouvernement/Organe d'exécution

Accompagnement des bénéficiaires dans la gestion et entretien des périmètres	Assurer l'affectation des techniciens d'appui au niveau de chaque périmètre pour accompagner les associations dans la gestion des infrastructures tant au niveau génie rural, que socio-organisationnel.	Gouvernement
Le paiement de redevance (frais de l'eau et d'entretien du périmètre).	Redéfinir le taux de redevance sur le périmètre afin de permettre de faire face à toutes dépenses récurrentes	Gouvernement
Respect de la répartition des tâches entre les Gouvernement et les exploitants	Chaque année, il serait important que le Gouvernement mette dans son budget un montant pour l'entretien des ouvrages stratégiques (ouvrages non transférables)	Gouvernement
Comment assurer la gestion optimum des aménagements réalisés par le PRIASO ?	Pour une gestion optimum des aménagements hydroagricoles, il est important que l'Etat mette à la disposition de ces périmètres une structure d'encadrement des paysans. La rentabilité des aménagements doit obéir à trois critères : la gestion efficace de l'eau par le respect du calendrier d'irrigation, le respect du calendrier des cultures et l'entretien des réseaux d'irrigation. A Madagascar, une loi sur la gestion des aménagements hydroagricoles a été adoptée. Elle répartit leur entretien entre les bénéficiaires et l'Etat. L'Etat doit prendre en charge les ouvrages stratégiques tels que les barrages, les prises d'eau et les canaux principaux; et les exploitants, s'occupent des canaux secondaires, tertiaires et quaternaires. Malgré l'encadrement assuré par le projet les paysans ne maîtrisent pas encore la gestion du périmètre. L'encadrement doit se poursuivre encore pendant deux ans après la fin du projet par les services techniques du Ministère de l'Agriculture.	Gouvernement
Comment assurer de façon efficace l'entretien des ouvrages d'irrigation ?	Les ouvrages d'irrigation sont réhabilités et reconstruits, et pour le bon fonctionnement, l'entretien des ouvrages reste la condition nécessaire pour l'exploitation. Il est important que le montant de la redevance pour chaque périmètre inclue toutes les charges d'exploitation du périmètre.	Gouvernement/Bénéficiaires
Dans un projet comme PRIASO, comment faire en sorte que la mise en valeur des am	La plupart des projets financés par la Banque avec un pourcentage élevé d'infrastructures à construire ou à réhabiliter, la mise en valeur des aménagements commence à la dernière année et les effets du projet se basent sur une seule campagne agricole et cela pénalise la notation des effets du projet. Pour un projet à fort pourcentage d'infrastructures à construire ou à réhabiliter, il serait souhaitable de faire le projet en deux phases : (i) la première phase sera consacrée à la construction des ouvrages et (ii) la deuxième pourrait se concentrer sur la mise en valeur des aménagements avec un encadrement bien soutenu et à la fin de la deuxième phase les effets du projet seront bien visibles et s'approcheront des effets escomptés.	Gouvernement/Banque
La Banque a une expérience avérée dans l'accompagnement du Gouvernement	Plus de 20 000 ha ont été aménagées dans le Sud-Ouest et principalement le Projet de réhabilitation des infrastructures agricole dans la Région du Sud-Ouest (PRIASO). Pour assurer la gestion des aménagements hydro-agricoles, la Banque devrait appuyer le Gouvernement à mettre en place une structure de gestion des périmètres irrigués.	Banque
Nécessité d'une flexibilité et d'une bonne réactivité de la Banque aux contraintes	La complexité de la mise en œuvre des projets agricoles peut constituer un frein à la mise en œuvre du projet. La leçon à retenir est que devant les difficultés, la flexibilité et la réactivité de la Banque constituent un élément primordial pour en garantir la mise en œuvre de toutes les activités et atteindre les résultats escomptés. De même, la mise en place d'un mécanisme tel que les « points focaux » assurant la qualité d'une proactivité et un dynamisme soutenus des structures bénéficiaires est aussi un facteur clé de succès.	Banque
Contribution du Bureau de la Banque à Madagascar au suivi du projet	La contribution du bureau de la Banque à Madagascar, tant dans la conception que lors de l'exécution s'est avérée utile et déterminante dans la mise en œuvre du projet, en particulier sur le volet suivi des études et suivi de l'exécution. Cette synergie entre les experts du siège de la Banque, les experts au Bureau, et ceux du Gouvernement devra être poursuivie et davantage renforcée.	Banque

Mobilisation effective et à temps de la contrepartie	1- La mobilisation effective de la contrepartie, dans les délais requis, favorise grandement l'exécution du Projet et la prise en charge des frais prévus (dont ceux relatifs aux salaires et fonctionnement). Pour limiter les risques lors de l'exécution, il y a lieu de ne pas mettre à la charge de l'Etat, des activités et dépenses dont la non-réalisation impacterait trop lourdement sur l'ensemble du projet. 2.La contrepartie de l'Etat devra tenir compte de la capacité du pays et du statut d'Etat fragile. 3.Les REP devraient être plus explicite quant aux mécanismes de mobilisation de la partie de la contrepartie relative aux travaux d'entretien des réseaux d'irrigation en dissociant la partie à la charge des bénéficiaires.	Gouvernement
Implication renforcée les ministères dans la mise en œuvre du Projet	Dans le projet de réhabilitation des infrastructures agricoles dans la région du Sud-Ouest, il a été prévu dans le budget un fonds pour permettre aux Ministères, notamment celui en charge de l'agriculture et de l'élevage, de l'Economie et des Finances, du Plan d'effectuer de missions pour se rendre compte de la mise en œuvre effective du projet d'alerter la Banque, en cas de défaillance dans les activités du projet.	Gouvernement
Faible capacité de certaines entreprises	1- Veiller à la conformité des allotissements pour les travaux en adéquation avec les capacités des entreprises soumissionnaires. Assurer un processus de recrutement transparent et efficient. Veiller à ce que les bureaux de contrôle assurent un suivi rapproché des travaux. Planifier et anticiper selon les cas, les processus de mise en demeure et de résiliation. Ne pas hésiter à résilier les contrats qui traînent et au besoin de black-lister les mauvaises entreprises sur le portail des marchés publics.	Gouvernement/Organe d'exécution
Capacité et organisation insuffisantes de certains services techniques partenaires	Recourir à des structures étatiques spécialisées pour assurer l'appropriation et la durabilité des activités mises en œuvre, tout en évaluant de façon objective les capacités matérielles et humaines en place, et en les renforçant au besoin. Assortir le partenariat d'une évaluation périodique de la performance et du respect des termes des protocoles établis. Résilier les conventions dans les cas les plus difficiles.	Gouvernement/Organe d'exécution/Banque
Bonne fiabilité technique des nouvelles infrastructures	La récurrence des phénomènes extrêmes tels que les inondations et les cyclones nécessite une prise en compte de plus en plus accrue dans le choix des ouvrages ainsi que leur dimensionnement. Le recours à des techniques prouvées, adaptées aux conditions locales et répondant à des besoins réels exprimés : études techniques préalables indispensables, ainsi que leur actualisation est fortement recommandé. Il est également important d'assurer la qualité de l'exécution des travaux à travers un contrôle strict. Il est nécessaire aussi d'assurer un suivi pendant et après la mise en service.	Banque/Gouvernement/Organe d'exécution
Gestion et maintenance des infrastructures assurées	Le faible niveau d'accompagnement dans la gestion des périmètres aménagés pose souvent la problématique de leur pérennité. Cet accompagnement pour la gestion des infrastructures réhabilitées devrait être apporté à toutes les étapes des aménagements (conception des activités, exécution et réception des travaux) et des moyens suffisants devraient être mobilisés pour l'implication des services techniques et des bénéficiaires à toutes ces étapes. La mise en place de mécanisme de financement durable pour l'entretien et la maintenance des périmètres irrigués devrait faire l'objet d'une plus grande attention. A cet effet, la mise en place d'un fonds d'entretien et de maintenance, financés et gérés par une structure pérenne pour assurer l'accompagnement des usagers dans l'entretien et la maintenance des infrastructures, n'est pas encore effective malgré les efforts du Projet (études réalisées...). La création de ce fonds devrait faire l'objet d'une mesure de réforme dans le secteur agricole avec un suivi concerté du gouvernement avec l'appui des partenaires techniques et financiers	Gouvernement
Mesure effective des effets et résultats	La collecte des données agricoles relève du MINAE dont le calendrier des enquêtes n'est pas forcément calé au besoin des projets. Alors le	Banque/Gouvernement/Organe d'exécution

	<p>Le système de suivi-évaluation des Projets devait impliquer tous les partenaires techniques clés du ministère (DRAE, unité de suivi-évaluation du MINAE...) pour collecter/consolider les informations pertinentes et fiables (nombre de bénéficiaires, volume des productions, nombre d'emplois créés, mesure des effets du projet, etc.).</p>	
Construction des infrastructures connexes	<p>La fonctionnalité de certains ouvrages connexes n'est pas prise en compte. En effet, la conception des bâtiments pour la construction des infrastructures connexes telles que les marchés agricoles et les bureaux des fédérations des AUE n'a pas été optimale (omission de latrine et des points d'eau pour assurer l'hygiène et l'assainissement des lieux ainsi que les mobiliers des bureaux). Le contrôle de qualité des DAO devra être renforcé notamment par l'implication des ministères/directions techniques concernés et la mise en place des standards et des plans types des principales infrastructures. Toutefois, une nuance est apportée notamment sur l'utilisation de ces infrastructures sanitaires et d'hygiène liée souvent à des considérations d'ordre culturel.</p>	Banque/Gouvernement/Organe d'exécution

2. Principales recommandations (en mettant un accent particulier sur la garantie de la durabilité des avantages du projet)

Questions clés	Principale recommandation	Responsable	Délai
RAS	RAS	RAS	30.09.2021

V. Notation globale du RAP

Volets et critères	Notation
VOLET A: PERTINENCE	4.00
Pertinence de l'objectif de développement du projet (II.A.1)	4
Pertinence de la conception du projet (II.A.2)	4
VOLET B: EFFICACITÉ	3.33
Notation sur les effets (II.B.2)	3
Notation sur les produits (II.B.3)	4
Objectif de développement (OD) (II.B.4)	3
VOLET C: EFFICIENCE	3.00
Respect du calendrier (II.C.1)	2
Effizienz de l'utilisation des ressources (II.C.2)	4
Analyse coût-avantage (II.C.3)	3
État d'avancement de l'exécution (IP) (II.C.4)	3
VOLET D: DURABILITÉ	3.00
Viabilité financière (II.D.1)	3
Durabilité institutionnelle et renforcement des capacités (II.D.2)	3
Appropriation et durabilité des partenariats (II.D.3)	3
Durabilité environnementale et sociale (II.D.4)	3
MOYENNE ARITHMETIQUE DES VOLETS	3.33
NOTE GLOBALE DE L'ACHEVEMENT DU PROJET	Satisfaisant